



Bulletin communal officiel
Mars 2017
www.nivelles.be

Gens de Nivelles

DJINS D'NIVÈLE > 113



Printemps Grandeur Nature

→ PAGE 5



Mérite sportif
nivellois -
palmarès

→ PAGE 6



Fête des Géants
de Baulers

→ PAGE 3

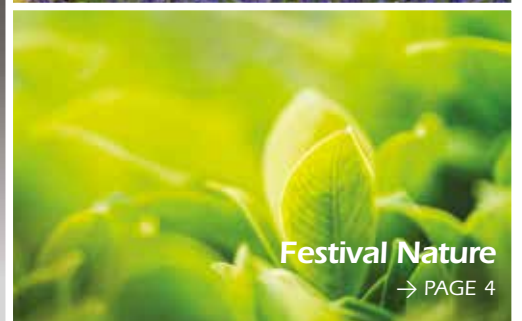
L'ÉGALITÉ
N'EST PAS
QU'UNE QUESTION DE
PAIRES

8 MARS 2017
19H

JOURNÉE
INTERNATIONALE
DE LA
FEMME



→ PAGE 4



Festival Nature

→ PAGE 4

Festival
du Conte
de Bornival

→ PAGE 7

Recrutements
Plaine
de jeux
communale

→ PAGE 11



Remise de commandement de la Frégate Léopold I^{er}



de la frégate par le commandant sortant, Luc DE MAESSCHALCK. C'est au pied de la Collégiale Sainte-Gertrude que le nouveau commandant sera ensuite présenté de manière protocolaire aux membres d'équipage qu'il dirigera.

La frégate Léopold I^{er}, longue de 124 mètres, a son port d'attache à Zeebrugge. Depuis 2008, le bâtiment bénéficie d'une attention particulière de la part des Nivellois : Nivelles est la ville marraine de cette frégate. Insolite : les coursives du navire ont reçu des noms qui font référence à des rues et des places du Brabant wallon.

Cette année, la frégate bénéficie d'une période d'entretien pluriannuel à Den Helder, aux Pays-Bas, comportant un passage au bassin pour des travaux sur ses installations, y compris sous la ligne de flottaison. En 2018 le navire reprendra la mer et continuera à protéger les intérêts belges dans le monde entier.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

SOMMAIRE

3

5^{ème} Fête des Géants de Baulers

4

Festival Nature

5

Printemps Grandeur Nature

6

Mérite sportif nivellois Le sport pour tous

7

4^{ème} Festival du Conte de Bornival Spectacle de l'Académie

3^{ème} Salon du Job étudiant

8

Tribune politique

10

Conseil communal Recrutement

11

Recrutements Stérilisation des chats errants Règlement « pêche »

12

Fonds social de l'eau In memoriam

13

Amicale des Seniors de la Ville Lâcher de lanternes chinoises

14

Agenda

15

Aclot-Brocante

16

Etat civil - pharmacies

Le mercredi 22 mars, la Grand-Place de Nivelles accueillera un événement rare : la présentation de Ralf OTTO, le nouveau commandant de la frégate Léopold I^{er}, en présence de l'équipage du navire.

Si cette cérémonie solennelle a lieu à Nivelles, c'est parce que la Ville est depuis 2008 « Marraine » du fleuron de notre Marine. La cérémonie, ouverte au grand public, aura lieu à partir de 14h et comprendra la remise de commandement, de la musique, la remise de la cloche du navire à la Ville et le passage en revue des hommes et femmes

Collecte des déchets ménagers - Rappel

Pour préserver la propreté publique et garantir la commodité de passage sur la voie publique, des règles simples ont été définies :

- les déchets doivent être conditionnés dans les sacs agréés, soigneusement fermés ;
- le dépôt ne peut se faire avant 18h la veille de la collecte ;
- les sacs doivent être déposés contre la façade ; tout dépôt devant la propriété voisine, au pied des arbres ou autour du mobilier urbain est interdit ;
- les sacs n'ayant pas été ramassés lors de la collecte doivent être rentrés au plus tard à 20h.

Les déchets qui par leur taille, leur poids ou leur nature, ne peuvent être conditionnés dans les sacs agréés, doivent être déposés au parc à conteneurs de l'IBW. Si vous vous trouvez dans l'impossibilité de vous y rendre, formez le numéro gratuit 0800/49.057 afin de convenir d'un rendez-vous pour l'enlève-



ment. Le prix du service est fixé à 10 € pour les 2 premiers m³, et 10 € pour un m³ supplémentaire.

Les sacs et objets divers déposés sur la voie publique par des personnes malintentionnées ou distraites occasionnent des coûts importants à charge de la collectivité. C'est pourquoi la Ville entend sanctionner sévèrement les auteurs de ces faits : tout dépôt sur la voie publique ne respectant pas les modalités de collecte définies dans le Code de la citoyenneté (Livre I, art. 81 à 102) est sanctionné d'une amende administrative pouvant aller jusqu'à 350 €.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre en charge de la Prévention et de la Propreté

5^{ème} Fête des Géants de Baulers

Le samedi 25 mars

ÉVÉNEMENT

Comme l'an dernier, le comité de la Fête des Géants de Baulers vous invite à une fête participative plutôt qu'un cortège traditionnel. L'objectif : qu'un maximum de spectateurs deviennent acteurs de la fête.

Les groupes intéressés construisent une structure sur base d'un thème pour venir la faire « vivre » au sein de la fête. Ils viennent d'horizons très différents, (gilles, asbl, écoles, mouvements de jeunesse, groupes d'amis, pompiers, comités de quartier...). Il n'est pas obligatoire d'avoir un géant pour participer à la fête, la seule condition est de venir pour s'amuser !

Le cortège sera animé par les violes, batteries, jazz band et artistes de rue.



A l'occasion de la Fête des Géants de Baulers, l'asbl « Du côté des champs » procédera à la repose de la sculpture représentant un hibou, un grand-duc, un renard et un écureuil, réalisée par Cédric FÉMONVILLE à partir de l'ancien marronnier de la place de Baulers.

Ne manquez pas un des moments clefs de notre fête : le retour aux flambeaux. De nouveaux géants se joindront à nous et pour la première fois, nous organisons un tournoi de kicker... « géant », bien entendu !

En famille ou entre amis, venez déguisés pour danser avec les Géants ! Le prix Thibault Richelot sera remis au groupe le plus original d'entre vous.

10h30

Tournoi de Kicker, inauguration officielle du pont des Géants, chasse aux trésors gratuite pour les enfants, apéro musical, petite restauration ; début des inscriptions des groupes déguisés (Cité Jardin).

15h30

Départ des Géants, parcours musical et animations de rues.

17h30

Spectacle clownesque pour enfants à l'église de Baulers ; remise du prix Thibault Richelot.

19h

Retour aux flambeaux vers la Cité Jardin.



21h

Brûlage du Géant (Comité), feu d'artifice, suivi de la soirée dansante !

Bienvenue à toutes et tous !

→ Plus d'infos

www.lafetedesgeantsdebaulers.be

■ Le Comité de la Fête
des Géants de Baulers

FESTIVAL NATURE !

Du 14 mars au 2 avril

ENVIRONNEMENT

Le Festival International Nature de Namur (FINN) s'exporte à Nivelles à l'initiative et avec l'aide d'une bénévole du PCDN. Diverses activités sont organisées.

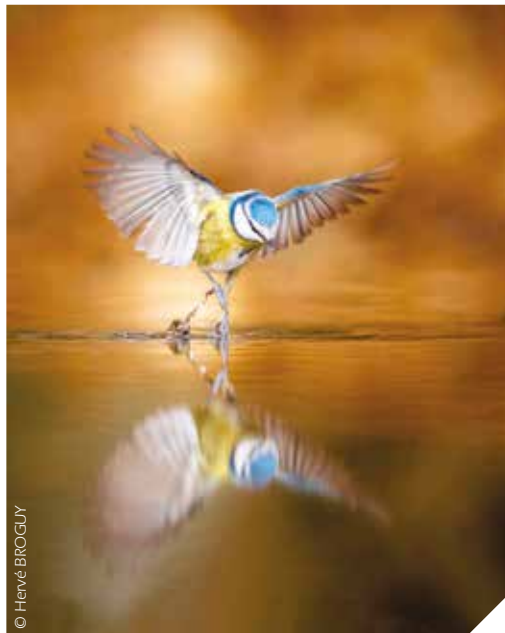
Exposition de photographie « Nature »

Jusqu'au 2 avril, l'exposition dévoile des photographies du FINN sur le thème de la faune et de la flore existantes en Belgique, ainsi que des clichés de Agrinature, Natagriwal sur le thème d'agriculture et la nature et des réalisations du Royal Club Photo « Entre Nous ».

A l'Hôtel de Ville et à la Collégiale Sainte-Grtrude pendant les heures d'ouverture des bâtiments ; horaire exceptionnel de la Collégiale jusqu'à 19h30 les MA 14 & VE 31 mars.

Projections de films

Rendez-vous au Waux-Hall le **MA 14 mars** à 20h pour la diffusion de courts-métrages en lien avec la nature existante à Nivelles et du film « Terrils, du noir au vert », de Nicolas CAILLERET. Le **VE 31 mars** à 20h, projection « spéciale belge » avec divers courts-métrages et 2 films de Robert HENNO : « Le petit bois près de chez moi » (bois de Lauzelle) et, en



avant-première, « Au royaume d'Athéna » (chouette chevêche), avec la présence et les conseils de l'asbl Noctua. PAF : 3 € (+ de 12 ans). Des projections destinées aux écoles primaires et secondaires sont programmées durant ces deux jours.

→ **Plus d'infos** mailis.neuwels@nivelles.be - 067/88.21.79.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Environnement

Activités « Nature »

Balade au terril de la cokerie (Anderlues)

SA 18 mars à 9h30 avec Claude GUIOT de l'asbl Natecom. Inscription obligatoire via michelanted@gmail.com (PAF : 3 €).

Conférence « L'apithérapie »

MA 21 mars à 19h à l'Hôtel de Ville avec Michel BIerna qui nous expliquera les bienfaits des produits de la ruche. Dans le cadre du Plan Maya. Entrée libre (gratuit).

Balade au bois du Planti (Monstreux)

SA 1^{er} avril à 9h30 avec deux guides des Amis de la Nature. Inscription obligatoire via mailis.neuwels@nivelles.be (gratuit).

Balade au bois de Lauzelle (Louvain-la-Neuve)

DI 23 avril à 9h avec Françoise BAUS. Inscription obligatoire via francoise.baus@skynet.be (gratuit).

FOLKLORE

Affiche du 741^{ème} Tour Sainte-Grtrude - Appel

Le Comité du Tour lance un concours aux âmes artistiques nivelloises pour la réalisation de l'affiche de l'événement qui se déroulera le dimanche 1^{er} octobre.

Quelques conditions sont imposées : des dimensions de min. 52 cm de haut et 30 cm de large (min. A3) ; la Châsse, le Char, le Reliquaire, la Collégiale, les Pèlerins et Sainte-Grtrude devront y être représentés ; du texte devra pouvoir être intégré.

Les compositions devront parvenir **pour le 16 juin au plus tard** au format papier A3 au Comité de Sainte-Grtrude, Boîte Postale 12 à 1400 Nivelles ou au format informatique HD sur clef USB ou via mdelc@skynet.be. Plus d'infos aux mêmes coordonnées.

■ **Le Comité du Tour Sainte-Grtrude** **Philippe BOUFFIOUX**,
Echevin a.i. du Folklore

NORD-SUD

Soirée au profit l'école de Bornival à Titi

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme, une soirée est organisée par l'asbl Quinara et le Conseil consultatif des Relations Nord-Sud.



Le **samedi 11 mars** dès 19h au réfectoire de l'IPAM (Rue Ferdinand Delcroix, 33). Les profits de cette soirée serviront à améliorer l'école de Bornival à Titi (Guinée Bissau). Au témoignage de Mme SANI succéderont un repas aux couleurs du Sud et une soirée à l'ambiance assurée.

→ **Infos** amdquinara@gmail.com - 0466/13.56.33 - Jabu MANE.

■ **Evelyne VANPEE**,
Echevine des Relations Nord-Sud

Printemps Grandeur Nature

Le samedi 1^{er} avril

ENVIRONNEMENT

Organisé par la Ville en partenariat avec la RTBF, l'événement sera animé par Adrien JOVENEAU et Julie VAN H. Leur but : mettre l'environnement à l'honneur !

Des partenaires de la Ville actifs dans la protection et la conservation de la nature seront aussi présents (Contrat de Rivière Senne, Adalia, Natagora, les Amis de la Nature...) pour organiser des ateliers tout au long de la journée.

Inscriptions à 11h

Le jour-même de 11h à 11h30 sur le parking de l'Hôtel de Ville : inscription gratuite - un lunch est offert aux 100 premiers inscrits. De 11h30 à 12h : briefing et présentation des ateliers. De 12h à 13h : dégustation du lunch en compagnie des confréries nivelloises.



Ralentissez, les batraciens sont de sortie ...

Durant quelques semaines encore, les grenouilles, crapauds, tritons et salamandres continuent leur migration printanière. Pour les aider, des bénévoles organisent des « opérations batraciens » dans certaines rues, lesquelles seront annoncées par un panneau. La vitesse doit être adaptée pour les animaux et pour les éventuels bénévoles qui seront sur place !

Pour de plus amples informations et pour rejoindre un groupe de bénévoles : 067/88.21.79 - service Environnement ou mailis.neuwels@nivelles.be.

■ Pascal RIGOT,
Echevin du Développement durable

Les ateliers de 13h à 15h30

Réserve didactique de la Dodaine

Découverte des richesses du lieu avec le PCDN et le Cercle apicole, semis d'un pré fleuri et création de nichoirs à insectes avec l'asbl Natagora;

Cimetière de Nivelles labellisé « Cimetière Nature »

Présentation des aménagements du lieu, animation d'Adalia - « Comment soigner son jardin par les plantes », préparation d'un insectifuge ou d'un anti-fongique naturel ;

Incroyables Comestibles de la Campagne du Petit Baulers

Stand Viasano (Guichet social), création d'un panneau « Incroyable comestible » avec les enfants et plantations des bacs à la rue de Vilnius.

Opération BeWapp à Bornival

Ramassage des déchets dégradant ce village très nature.



SUAREZ et Typh BARROW à 17h

Le retour vers la Grand-Place est programmé pour participer à la fin de l'émission de la RTBF et profiter de deux concerts exceptionnels avec TYPH BARROW et SUAREZ !

→ Plus d'infos 067/88.22.17
www.nivelles.be.

■ Pascal RIGOT,
Echevin de l'Environnement

Grand Nettoyage de Printemps 2017

La Ville de Nivelles participe à la 3^{ème} édition de cette action pour une Wallonie plus propre, qui se déroulera du 24 au 26 mars.

Pour dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics, constituez votre équipe et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur walloniepluspropre.be jusqu'au 15 mars à minuit. La Wallonie vous offrira un kit de nettoyage composé de gants, de gilets fluorescents et de sacs poubelles.

→ Plus d'infos 067/88.21.13 - isabelle.vaessen@nivelles.be ou <http://walloniepluspropre.be>.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre en charge de la Propreté



Mérite Sportif Nivellois 2016 : le palmarès

SPORTS



Le 10 février dernier, le Jury a attribué le trophée suprême à un athlète fantastique : Sébastien XHROUET pour ses exploits en natation et triathlon (sport pour personne à mobilité réduite).

Voici la liste complète des lauréats.

Effort Sportif individuel :

Céline MANCHE (Golf Château de la Tournette).

Effort Sportif collectif :

l'équipe Dames 1 Indoor
(Royal Pingouin Hockey Club Nivellois).

Espoir Sportif individuel : Louis VANDERMESSEN
(Royal Cercle Athlétique du Brabant Wallon).

Espoir Sportif collectif :

l'équipe U18 (Cercle Sportif Nivellois - football).

Prix du Fair-Play :

Mickaël SEMES et Renaud VINX (Royal Judo Club Nivellois).

Master Sportif Nivellois individuel :

Paul HENRY (RCABW).

Coup de cœur du Jury : Joshua OST (RCABW).

Prix du Bourgmestre : le Kinball Club Nivelles.

Prix de l'Echevin des Sports :

Noa HANIQUE, Charlotte BYL, Eline HOLLEMART et Michael MONNIER (Sonbae Taekwondo Nivelles).

Prix de l'Echevine de l'Egalité des Chances :

Sylvain SCHNEIDER, Laurence SCHMIT, Marie-Hélène THONNART, Joachim FRANCOTTE et Véronique NICOLAY (Institut Médico-Pédagogique de Nivelles - marche et athlétisme).

Prix de la Maison des Sports de Nivelles :

Pascale RUELLE (Taichi-Oigong Nivelles).

Prix de la Presse sportive : Micheline SMEETS (RCABW).

Prix du Public :

Giovanni PANOZZO (Royal Smashing Club Nivellois).

→ **Infos** www.nivelles-meritesportif.be.

■ **Olivier BLERET**,
Président du Jury du
Mérite Sportif Nivellois,

Hubert BERTRAND,
Echevin des Sports

Le sport pour tous

Le sport revêt pour tout un chacun une signification particulière : un hobby, un délassement, une évasion, un équilibre de vie voire une discipline, une performance.

Dans une société qui se veut évoluée, organisée et respectueuse d'autrui, le sport apparaît aussi comme un formidable moyen d'intégration et une façon de rompre les barrières sociales. Le handicap, quel qu'il soit, demeure difficile à assumer dans notre société moderne. Les personnes valides et en bonne santé peuvent pourtant contribuer à rendre plus agréable la vie des personnes handicapées.

Certains clubs sportifs ont pris l'initiative et ont intégré le sport pour les moins valides en leur sein. C'est le cas notamment du Royal Pingouin Hockey Club (avec le « hockey together ») ou du CABW (le 200 m spécifique au Meeting international annuel).

Nous encourageons et félicitons ces initiatives en faveur des moins valides.

Le Mérite sportif nivellois 2016 a été attribué à Sébastien XHROUET, nageur et paratriathlète. Cette distinction prend ici toute sa signification : au-delà de la performance, il y a le mérite du sportif qui, malgré ses aptitudes diminuées, se surpasse... n'est-ce pas cela la vertu principale du sport, le dépassement de soi.

■ **Hubert BERTRAND**,
Echevin des Sports

POLICE

Enfants de Nivelles : la Police a besoin de vous !

Envoyez à la Zone de Police vos plus beaux dessins sur le thème « Police », ils serviront de décoration lors de notre journée « portes ouvertes » du 13 mai 2017.

Enseignants, parents, moniteurs, éducateurs, demandez à vos bambins de réaliser leur plus beau dessin sur le thème « Police ». Tous les dessins seront acceptés. Seule condition : les enfants doivent signer (prénom ou pseudonyme) leur chef-d'œuvre. Aucune limite d'âge n'est fixée.

Nous en appelons à leur créativité. Ceci n'est pas un concours : ni compétition, ni cadeau à la clé, la Zone souhaite juste mettre les enfants à l'honneur.

Attention, afin de nous permettre de décorer les murs des commissariats avant les portes ouvertes, nous demandons aux enfants de nous envoyer leurs créations pour **le dimanche 7 mai au plus tard**. Pour ce faire, plusieurs possibilités : en main propre à votre agent de quartier, par courrier postal (BSC - 71, chaussée de Charleroi - 1400 Nivelles), dans les boîtes aux lettres ou aux accueils des commissariats de Nivelles et de Genappe.

■ **Pascal NEYMAN**,
Chef de Corps de la Zone de Police
Nivelles-Genappe

Pierre HUART,
Bourgmestre



4^{ème} Festival du Conte de Bornival

ENSEIGNEMENT

Pour votre plaisir et celui de vos enfants (de 0 à 99 ans !), petits-enfants, neveux et nièces, filleuls et filleules, une dizaine de conteurs aux univers très variés occuperont les classes décorées pour l'occasion autour du thème « Bornival vous conte les métiers ». Rendez-vous le dimanche 26 mars !

Promenez-vous, ouvrez les yeux et tendez l'oreille. Les élèves auront transformé leurs classes en garage, atelier d'artiste, boutique d'artisan, classe d'antan, cabinet médical... Mais ne vous fiez pas qu'aux apparences : les métiers d'aujourd'hui comme d'hier ont leurs histoires, insolites, drôles, magiques, à raconter.

Diverses animations sont programmées autour de jeux de société prêtés par Fox et Cie, de grimages et de Monsieur Léopold (la marionnette que tous les enfants adorent !). Marmitons et

aubergistes vous permettront de vous sustenter toute la journée.

De 10h30 à 16h - école communale de Bornival (rue Félicien Canart, 1).

PAF : 3 € par adulte (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).

Une initiative des parents et de l'équipe éducative de l'école.

→ **Plus d'infos** page Facebook « Festival du Conte de Bornival ».

■ **Bernard LAUWERS**,
Echevin de l'Enseignement

ACADÉMIE

Spectacle « Il pleut. Et alors ? »

70 élèves des cours d'Arts de la parole de l'Académie seront sur la scène du Waux-Hall le 29 mars à 19h. Entrée gratuite.

Dans le petit pays, rien ne va plus. Il pleut ... trop ... goutte après goutte, le ras-le-bol s'infiltré dans les salons, où l'on ne se scandalise plus de rien et où l'on finit par se dire « à quoi bon ? ». Le spectacle, conçu par les professeurs Olivia GOFFIN, Sandrine KEGELART, Catherine RONVAUX et Marie TELLIER et leurs élèves s'inspire librement des textes de « Discours à la nation » de Celestini.

Un texte drôle et scandaleusement criant qui nous abandonne à notre triste sort. Il s'agit de retrouver le goût de l'enthousiasme ! Comment réagir à toute cette pluie ? Comment créer du positif dans ce marécage boueux ?



Rejoignez-nous pour trouver le bon parapluie qui fait glisser et s'évaporer toute cette eau.

→ **Plus d'infos** 067/21.62.46 tous les jours de la semaine entre 13h30 et 20h30, le samedi entre 9h et 14h.

■ **Philippe BOUFFIOUX**,
Echevin a.i. en charge de l'Académie

3^{ème} Salon du Job Etudiant

Les élèves et les étudiants qui souhaitent se lancer dans la recherche d'un job étudiant y seront accueillis par l'équipe d'Infor Jeunes et par différents partenaires qui répondront à leurs nombreuses questions. Un « fichier entreprises » sera mis à disposition et des ateliers permettront de repartir avec un CV en béton !

De 13h à 20h - Infor Jeunes BW (av. Albert et Elisabeth, 13)

→ **Infos** 067/21.87.31.
www.salonjobetudiant.ijbw.be



Une soirée romantique par un ancien élève de l'Académie

Le **vendredi 24 mars** à 19h30, Steeve LENNE et Vanessa PELISSON vous offrent Chopin, Liszt, Brahms et quelques autres mets de qualité sur un plateau d'argent à la salle haute des Récollets. Entrée gratuite.

Steeve LENNE a accompli tout son cursus en piano à l'Académie dans la classe d'Anne-Marie DE CLERCO. Il termine actuellement son master au Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles.

En complicité avec une jeune pianiste française (aussi en fin du cursus au Conservatoire de Bruxelles), il vous propose une soirée consacrée au répertoire romantique : la Polonaise héroïque de Chopin, la 12^{ème} rhapsodie hongroise de Liszt et d'autres œuvres du même courant alternant à la fois lyrisme, poésie, virtuosité et rythmes populaires.

→ **Réservation obligatoire** (nombre de places limité) : 067/21.62.46 tous les jours de la semaine entre 13h30 et 20h30, le samedi entre 9h et 14h.

■ **Philippe BOUFFIOUX**,
Echevin a.i. en charge de l'Académie



La polémique des mandats quand la question des rémunérations prévaut sur la qualité du travail.

Tout d'abord, la Région wallonne est en train de finaliser un cadastre des mandats à tous les niveaux de pouvoir qui nous semble mieux refléter l'ensemble du problème sans se focaliser uniquement sur les rémunérations. Vous aurez accès à tout ce qui vous préoccupe de manière légale, officielle mais vous devez comprendre que quand on rend des comptes aux citoyens, les chiffres seuls sont des paramètres insuffisants à nos yeux !

Nous souhaitons mettre à plat le travail qui correspond à chacune des missions (rémunérées ou pas). Si, pour certains, ce paramètre ne représente rien, pour nous il est indispensable car il s'agit d'une sorte de bulletin de travail réalisé plus que d'une cotation !

Comment rendre cela public afin de refléter une juste réalité ? Chaque échevin gagne la même rémunéra-

tion mais chacun consacre-t-il le même temps de travail, la même assiduité ? Certains conservent un autre travail à côté ; la Déclaration de Politique Générale de cette majorité a souhaité obliger chaque échevin à prester au minimum un mi-temps consacré à son échevinat.

En ce qui concerne le bourgmestre, en BW, il n'y en a que deux qui le sont à temps plein et le nôtre en fait partie. Ses heures de présence et son implication personnelle dans les dossiers aclots ne sont plus à défendre.

Et les conseillers communaux ? Dans notre groupe, comme mandats rémunérés uniquement des jetons de présence entre 50 et 100 € bruts. Mais pour quelle intensité de travail ? Bizarrement, en cas de désistement, nous peinons à trouver des remplaçants... Nous sommes loin du fantasme en-

gendré par les affaires des intercommunales.

Revenons donc sur la qualité et la quantité de travail, qui devraient être la préoccupation première d'un citoyen, notre groupe ne compte pas ses heures.

En résumé, nous avons plus que des chiffres à vous soumettre pour refléter les mandats de chacun d'entre nous. Avec le cadastre, vous aurez le tout !

Vinciane HANSE,
Présidente de la section MR locale

L'équipe de la Liste du Bourgmestre
Eléonore BERTRAND, Hubert BERTRAND,
Philippe BOUFFIQUX, Valérie DE BUE,
Colette DELMOTTE, Benoît GIROUL,
Vinciane HANSE, Pierre HUART,
Bernard LAUWERS, Geoffrey LEVÊQUE,
Béatrice MANQUOY, Willy MANQUOY,
Margaux NOTHOMB, Raphaël PARE,
Catherine RICHELOT, Claudine THEYS,
Danielle VAN KERKHOVEN



Notre demande à la Ville de Nivelles concernant la transparence des mandats politiques et des rémunérations.

Le Groupe cdH-Ensemble, comme de nombreux citoyens, a été choqué par les révélations récentes autour de l'affaire Publifin et d'autres intercommunales. Nous sommes persuadés que la toute grande majorité des mandataires politiques sont des personnes honnêtes, qui consacrent leurs heures sans compter les rémunérations, afin de défendre leurs idéaux.

Néanmoins, par la faute de quelques-uns, le monde politique est à nouveau suspecté de tous les maux. Notre groupe estime que tous les partis sont impliqués dans les faits dénoncés et sont donc solidairement responsables, au minimum d'un manque de contrôle et de vigilance dans l'attribution et la rémunération des mandats.

Compte tenu de ce constat, notre groupe a proposé que l'ensemble des mandataires nivellois publie officiellement un cadastre des mandats et des rémunérations, en mentionnant tous les mandats liés à l'activité politique du mandataire, en ce

compris les mandats exercés au sein des organismes privés créés par un organisme public ou qui en dépendent.

Une telle publication a déjà été réalisée sur notre site internet et nous avons invité les autres partis à faire de même. Lors de la séance du Conseil communal du 20 février 2017, les autres groupes politiques ont refusé de soutenir notre résolution relative à la publication des rémunérations liées à l'exercice de mandats locaux.

On nous a accusé de faire un coup de communication, mais dans le contexte actuel, il nous semble particulièrement essentiel de communiquer, pour que chacun comprenne quelle est la réalité de terrain, pour éviter la propagation des fantasmes populistes. Cela permettra également de détecter les abus éventuels.

Nous sommes surpris par le refus des trois autres partis, qui n'ont pas voulu démontrer leur volonté de transparence en com-

mençant par le niveau communal, alors que d'autres communes viennent d'adopter une résolution similaire, notamment Mons et Charleroi.

Une occasion ratée pour Nivelles, mais nous ne désespérons pas.

www.ensemble-cdh-nivelles.be

Le Président et les membres de l'équipe de cdH-Ensemble



Pourquoi pas des logements temporaires ?

Le social, c'est notre cheval de bataille. La solidarité, c'est notre combat. C'est pourquoi nous proposons plus de logements pour les personnes en difficultés. Le Parti Socialiste propose dès lors de suggérer à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon de reprendre deux maisons se trouvant à la rue Clarisse ainsi que les bâtiments et logements de l'ancienne gendarmerie. L'idée serait d'y implanter des logements temporaires pour les réfugiés et les sans-abris. L'occasion pour ces personnes de retrouver un peu de dignité pour se relancer dans la vie. Une proposition qui, soulignons-le, a été jugée excellente par la majorité.

La sécurité, une de nos préoccupations

Les élus socialistes de Nivelles sont préoccupés par la sécurité de leurs concitoyens. Les agressions en tout genre sont en augmentation en cité aclone, c'est pourquoi nous voulons tirer la sonnette d'alarme. De plus, l'insécurité s'invite aussi au sein des foyers.

Les violences intrafamiliales sont un sujet tabou. Il nous semble important d'en parler. C'est pourquoi, le 14 mars à 19h30, à la Villa des Roses nous organisons, en collaboration avec le comité local FPS, une conférence sur le sujet. Vous y êtes bien entendu cordialement invités.

Bravo à tous les sportifs nivellois

Il y a peu, la Ville de Nivelles récompensait ses sportifs les plus méritants. Nous tenons à féliciter ces sportifs qui portent haut les couleurs de notre ville. Nous tenons aussi à féliciter ceux qui n'ont pas été récompensés et qui pratiquent le sport par passion car comme le disait Pierre de COUBERTIN : « Le plus important (...) n'est pas de gagner mais de participer, car l'important dans la vie ce n'est point le triomphe mais le combat ; l'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu. » Nous voulons aussi profiter de ces quelques lignes pour féliciter les bénévoles et les responsables de club, sans qui le sport n'existerait pas.

Nous refusons une « révolution émotiocratique »

Suite à la publication par les élus nivellois d'Ensemble-CDH, nous souhaitons réagir. Nos élus respectent scrupuleusement toutes les législations actuelles, ainsi que les statuts de notre formation politique. Si des modifications légales et statutaires devaient voir le jour, il serait souhaitable que cela se fasse dans le cadre de réformes démocratiques, dans un climat de sérénité retrouvée, comme l'a souligné le ministre bruxellois Didier GOSUIN (DéFi), plutôt que dans un climat dangereux de « révolution émotiocratique suicidaire » et de suspicion généralisée.

André FLAHAUT, Maurice DEHU, Marie-Thérèse BOTTE, Céline SCOKAERT, François NOE, Véronique MOREAU, André LECUYER, Louison RENAULT, Gaëtan THIBAUT, Amandine SAUTIER, Marthe-Eugénie N'DAME, Rudy WYBO, Anne-Françoise JEANSON et Yvan BJOKO



Une bibliocyclette à Nivelles : sensibiliser les jeunes à la lecture par le biais de la lecture publique !

Un projet en vogue dans plusieurs villes, comme à Marseille ou à Bruxelles.

Une initiative citoyenne ou associative qui allie vélo et bibliothèque. Les boîtes à livres à Nivelles connaissent déjà un succès très appréciable et témoignent de l'attrait des Nivellois pour la lecture. Nous avons aussi une bibliothèque très active et des conteurs et conteuses participent à des activités dans des écoles primaires, comme le festival des contes qui se déroulera le dimanche 26 mars à l'école de Bornival.

Avec la quasi-omniprésence de la technologie (tablettes, smartphone...), les jeunes lisent des séquences plus courtes souvent liées aux échanges écrits sur les chats. Le plaisir de la lecture disparaît parce qu'il n'est plus considéré comme une porte d'accès privilégié aux savoirs.

Les bienfaits de la lecture à voix haute ne sont plus à prouver tant ils sont

nombreux. Elle permet à l'enfant de développer son vocabulaire, son imaginaire, sa curiosité... Einstein disait : « si vous voulez que vos enfants soient intelligents, lisez-leur des contes de fées. Si vous voulez qu'ils soient encore plus intelligents, lisez-leur encore plus de contes de fées. »

De plus, une bibliothèque itinérante est un moyen de réduire l'inégalité en matière d'accès aux livres, et de se rencontrer sur la « place publique » afin de partager un moment ensemble, entre voisins...

Ce concept nouveau pourrait être étudié sur Nivelles et associerait citoyens et associations. Une logique dans la ligne de développement de la participation citoyenne prônée par le Collège communal depuis 2012. Bien des initiatives ont déjà vu le jour, tels que des bacs incroyables comestibles, des potagers

collectifs, le PCDN. Toutes des initiatives qui permettent aux citoyens de recréer du lien, de partager des savoirs, des idées... Initiatives importantes et essentielles dans notre société actuelle qui a tant besoin de solidarité et de rencontres.

Pour Ecolo Nivelles

Isabelle BOURLEZ, Geneviève QUINET, Gregory LECLERCO, Marcel CHERON, Stéphane TONGRES et Pascal RIGOT

Séance du 20 février 2017

Participation au Parc éolien « Les Vents d'Arpes »

Les mandataires ont décidé de participer à concurrence de 5% dans le capital de la société anonyme « Les Vents d'Arpes » et d'acquérir les parts à la valeur nominale de souscription à concurrence de 5 % des Fonds propres et de reprendre les créances du prêt subordonné actionnaire qui correspond à ces cessions.

L'Echevin du Développement durable Pascal RIGOT a rappelé ce projet de construction d'un parc constitué de quatre éoliennes situées dans le noeuve autoroutier de Nivelles-Sud. Il a également présenté la société d'exploitation « Les Vents d'Arpes » dont les parts sont réparties comme suit : 70% pour le privé et 30% pour le public (15% pour Clef et les citoyens locaux, 5% pour la Ville, 5% pour EBW et 5% pour IBW).

Les fonds seront financés à 85,13% par emprunt et 14,87% par fonds propres et prêts subordonnés, soit un montant total de 16.510.336 €.

« Le montage financier pour la Ville est de 5.000€ de fonds propres et de 92.750 € de prêts subordonnés. Le montant total de l'investissement s'élève à 97.750€ », a expliqué l'Echevin.

D'après lui, la pose de la 1^{ère} pierre aurait lieu en avril et l'inauguration du parc en automne 2017.

Le Conseiller Louison RENAULT (PS) a précisé que les Nivellois qui prennent des parts dans la société n'investissent pas uniquement dans le parc nivellois. Côté technique, les Conseillers Louison RENAULT et André FLAHAUT (PS) ont estimé le coût pour le câblage et la structure exorbitant. Le groupe PS aurait souhaité avoir l'avis de Ventis concernant ces données techniques avant de devoir voter sur le point. La majorité ne souhaitant pas le reporter, le groupe PS a donc voté contre. Par ailleurs, l'Echevin s'est engagé à programmer une réunion technique pour la prochaine commission.

Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que les charges d'urbanisme serviraient à sécuriser le chemin de Fontaine l'Evêque. « Pour rappel, le Conseil communal a déjà décidé la perception d'une taxe annuelle sur les éoliennes pour un montant de 12.500 € par mât, soit

50.000 € pour l'ensemble du parc », a conclu Pascal RIGOT.

Travaux

Les édiles ont approuvé le principe général d'adhérer au nouveau plan d'investissement à destination des Communes pour les années 2017 à 2018. La Ville espère ainsi obtenir du Service public de Wallonie un subside de 631.918 € TVAC.

Seront proposés :

- l'égouttage et l'amélioration des rues du Gendarme, du Moulin et Ri des Corbeaux à Monstreux ;
- l'égouttage et l'amélioration de la rue Castelain ;
- l'entretien des voiries communales 2017 ;
- la mise aux normes du Centre culturel du Waux-Hall.

Vente des Récollets

Il a été décidé d'approuver la promesse de vente s'élevant à un million cinq cent treize mille euros, signée par la s.a. Groupement immobilier de Mons et de charger le Comité d'Acquisition de Mons et/ou du Brabant wallon de passer l'acte de vente et de représenter la Ville. Les mandataires PS ont voté contre.

Partenariat avec l'asbl « Amo Tempo »

Les priorités de la Ville étant de soutenir l'accueil des jeunes et le développement de leur participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique, elle travaille depuis un certain temps en partenariat avec l'asbl « Amo Tempo ».

Cette association gère notamment l'asbl MJ Squad qui vient d'obtenir l'agrément en tant que maison de jeunes au 1^{er} janvier 2017 mais est actuellement sans promesse ferme de subside de fonctionnement ou d'emploi de la part de la FWB.

La convention entre la Ville et l'asbl « Amo Tempo » a ainsi été modifiée et est renouvelée jusqu'à l'obtention de la subvention.

Publication des mandats ?

Le groupe cdH a déposé une résolution relative à la publication des rémunérations liées à l'exercice de mandats locaux. Estimant notamment que le cadastre ne doit pas se limiter aux revenus mais doit intégrer d'autres paramètres (ex. temps de présence, etc ...), la proposition a été rejetée.

Salon de l'enseignement

Marie-Thérèse BOTTE (PS) a regretté l'absence de certaines écoles au salon de l'enseignement. « Il faut dépasser les clivages et aider les familles à la recherche d'information », a-t-elle ajouté.

Déçu également, l'Echevin de l'Enseignement Bernard LAUWERS a rappelé que le salon en était à sa 4^{ème} édition. Il prône la conciliation entre les différentes directions et projette d'organiser le prochain dans le Foyer du Waux-Hall.

Plan communal de mobilité

« Le plan communal de mobilité date de 2003. Quand sera-t-il revu car je reçois de nombreux avis négatifs au niveau de la fluidité de certains axes ? », a demandé Gaëtan THIBAUT (PS).

L'Echevine en titre Valérie DE BUE a annoncé qu'une nouvelle étude vient de démarrer. Il a fallu établir un cahier des charges. Un pré-diagnostic a déjà épinglé toute une série de problèmes. Le marché a été remporté par une société spécialisée pour 95.976 € TVAC, dont 75% est pris en charge par la Région wallonne et 25% par la Ville.

« Nous allons à nouveau associer la population. La CCATW est impliquée ainsi que le Comité d'accompagnement composé, entre autres, du TEC, SPW, SNCB... Elle va durer entre un et deux ans », a déclaré l'Echevine.

« Quant à la gestion des feux de signalisation, elle devrait être améliorée par les nouvelles technologies, ce qui permettrait de passer en phase orange de façon permanente ou d'appliquer le feu à certaines heures », a précisé le Bourgmestre.

Mise en place du « Kiss and Go » à l'école André Hecq

A la question de Louison RENAULT (PS) sur la mise en place du « Kiss and Go » à l'école André Hecq, le Bourgmestre Pierre HUART a décrit une série de problèmes rencontrés. Il a d'emblée affirmé que des travaux conséquents devraient être réalisés afin de sécuriser les lieux.

Prochain Conseil communal
Lundi 27 mars 2017, 20h,
salle des Mariages
de l'Hôtel de Ville

Plaine de jeux communale

La plaine de jeux communale a lieu tout le mois de juillet et les deux premières semaines d'août.

Coordinateur-chef de plaine et coordinateurs-adjoints (H/F)

Dans le cadre de ces fonctions, des réunions seront programmées par ailleurs en mars, avril et juin pour l'élaboration du projet pédagogique. Les candidatures doivent parvenir pour le **10 mars au plus tard**.

→ **Plus d'infos** service du Personnel de 8h30 à 12h (067/88.22.18 - Sylvie PORTAL) ou de l'Echevinat de la Jeunesse (067/88.22.08) ; l'avis de recrutement complet sur www.nivelles.be.

Animateurs brevetés et animateurs adjoints (H/F)

Travail à temps plein durant au moins deux semaines consécutives entre le 3 juillet et le 11 août. Une journée de formation est par ailleurs programmée fin juin. Les candidatures doivent parvenir pour le **31 mars au plus tard**.

→ **Plus d'infos** service du Personnel de 8h30 à 12h (067/88.22.18 - Sylvie PORTAL) ou de l'Echevinat de la Jeunesse (067/88.22.08) ; l'avis de recrutement complet sur www.nivelles.be.

Ouvrier jardiniers (H/F)

La Ville de Nivelles engage sept ouvriers jardiniers (contrat à durée déterminée de 6 mois d'avril à septembre).

Les candidatures, accompagnées de votre CV détaillé et d'une copie de votre permis de conduire, doivent parvenir au service du Personnel, place Albert^{1er}, 2 à 1400 Nivelles, pour le **17 mars au plus tard**.

→ **Plus d'infos** service du Personnel (067/88.21.56). Retrouvez le profil complet sur www.nivelles.be.

Par ordonnance,

■ **Didier BELLET**,
Directeur général

Pierre HUART,
Bourgmestre

Label 4 Fleurs Mise à l'honneur du service Plantation



La Ville est toute fière d'avoir reçu la récompense suprême due à son implication dans le bannissement des pesticides, à la qualité remarquable de son embellissement et à son équipe jardiniers.

Suite à l'obtention des 4 Fleurs pour l'édition 2016 des Villes et Villages fleuris organisée par la Province du Brabant wallon, nos jardiniers ont été mis à l'honneur. Composée de 25 ouvriers et de 6 saisonniers, ils réalisent de l'excellent travail malgré une météo quelque fois capricieuse. En 2018, Nivelles a décidé de participer à un concours européen sur l'embellissement des villes.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Environnement

Stérilisation des chats errants

En 2016, pour la troisième année, la campagne de stérilisation des chats errants organisée par la Ville a encore enregistré de bons résultats. Cette campagne est financée par la Ville et par le ministre wallon du bien-être animal.

Voici les chiffres de l'an passé.
Prêt des cages de capture : 26 prêts.
Nombre de chats opérés : 24.
Ovariectomies : 12 chattes * 80 € = 960 €.
Castrations : 12 chats * 40 € = 480 €.
Budget engagé en 2016 : 2.000 €.
Budget réel facturé pour 2016 : 1.440 €.

L'opération est reconduite en 2017 avec un budget de 2.000 €.

→ **Modalités et formulaires** sur www.nivelles.be.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Environnement



Saison de la pêche

La pêche à l'étang de la Dodaine est autorisée à partir du 25 mars 2017 jusqu'au 31 décembre 2017 pendant les périodes suivantes :

- mars, avril et mai : de 5h à 20h ;
- juin, juillet et août : de 5h à 21h ;
- septembre : de 6h à 19h ;
- octobre : de 7h à 18h ;
- novembre : de 8h à 17h ;
- décembre : de 9h à 16h.

Règlement et tarif disponibles sur www.nivelles-maisondessports.be.

Le Fonds social de l'eau

CPAS

Le Fonds social de l'eau permet d'octroyer une aide financière aux ménages en difficulté de paiement de leurs factures d'eau. L'intervention du fonds a été fixée à 311 € par an par ménage, majorée de 93 € par personne à partir de la quatrième personne du ménage.

Lorsque les CPAS décident d'octroyer une aide, les distributeurs déduisent de la dette du consommateur le montant de l'aide accordée (droit de tirage).

Cette aide sociale est octroyée selon des critères socio-économiques définis par le CPAS de Nivelles : seuil de pauvreté, médiation de dettes, etc. Les revenus qui déterminent le « seuil de pauvreté » sont les suivants : pour une personne isolée : 1.085 € par mois ; pour deux adultes : 1.628 € par mois ; pour un adulte avec enfant(s) à partir de 1.410 € par mois ; pour deux adultes avec enfant(s) à partir de 1.953,45 € par mois. Il est à noter qu'un enfant de plus de 15 ans est considéré comme adulte. Pour calculer le revenu de la personne, **toutes les ressources réellement disponibles sont prises en considération.**

Pour 2016, on enregistre au CPAS une intervention de 16.172 € répartis sur 51 ménages.

→ **Plus d'infos** 067/28.11.20 ou lors de la permanence du service social du CPAS le lundi et le jeudi de 8h30 à 10h30 (rue Samiette, 70).

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS en charge du PCS



Ancienne police communale APPEL

La revue Rif Tout Dju prépare une publication qui sera y consacrée, ainsi qu'aux gardes-champêtres des quatre villages de l'entité.

Appel est lancé aux personnes qui pourraient mettre à disposition tout document et/ou photo qui y seraient relatifs, lesquels seraient restitués rapidement.

→ **Plus d'infos**
067/85.66.34 (MA et JE entre 10h et 17h)
ou rif@rifoutdju.be.

IN MEMORIAM

Georges BERTHOLET



Décédé le 2 février dernier, Georges BERTHOLET était Citoyen d'Honneur de la Ville, ayant reçu plusieurs décorations suite à ses actions durant la guerre 1940-45 : Médaille du Volontaire de Guerre (résistant armé – Armée secrète) avec barrette en argent 1940-1945, Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II, Deux Glaives croisés surmontés d'une barrette frappée « 40-45 » en bronze, la Médaille du Militaire, Combattant de la Guerre 1940-45. Marcheur infatigable, il avait été récemment médaillé des « 20 km de Bruxelles ».

Albert SCALAIS



Né à Nivelles et décédé le 2 février dernier, Albert SCALAIS a été instituteur à l'Ecole normale et employé au secrétariat de l'Académie. Joueur de basket au Royal Nivelles Basket ball, il en fut aussi entraîneur, trésorier, secrétaire, Vice-Président et Président d'Honneur. Il reçut le prix de l'Echevin des Sports en 1990 et le prix de la Presse en 1993 dans le cadre des Mérites sportifs nivellois.

Le Collège communal de la Ville de Nivelles présente ses condoléances à leur famille et à leurs proches.

Activités de l'Amicale des Seniors

SENIORS

Repas de Printemps

Le **jeudi 23 mars** de 12h à 16h30 en la salle de « La Samiette » (rue Samiette, 72). Réservation obligatoire pour le 15 mars au plus tard (max 100 personnes). PAF : 18 € (apéritif et café offerts - boissons non comprises).

COACHING « comment bien vieillir et être acteur de sa vie »



Le service communal Seniors invite huit personnes âgées entre 65 et 75 ans à venir suivre cinq séances de coaching en vue d'améliorer leur bien-être. Vous souhaitez prendre votre vie en main, vous rêvez de changement, vous n'aimez pas la solitude ou vous rencontrez des difficultés pour diverses raisons, alors venez prendre conscience que vous pouvez être heureux et avoir une vie de qualité à la maison.

Les cours se dérouleront **du 20 avril au 18 mai**, tous les jeudis de 13h30 à 15h, à la « Résidence Samiette » (rue Samiette, 72).

→ **Gratuit**
mais inscription obligatoire
067/88.21.13 - Guichet social -
isabelle.vaessen@niveles.be.

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

2^{ème} Dîner dansant

Le **dimanche 23 avril** de 12h à 18h en la salle « Nos Tayons » (rue Ste-Barbe 19). Ambiance musicale. PAF : 30 € (apéritif et café offerts - boissons non comprises).



→ **Inscription obligatoire pour toutes les activités**
0484/86.74.13 - Amicale des Seniors
ou claudine.theys@live.be
ou 067/88.21.13 - Guichet social.
N° de compte : BE83 9730 1234 6215.

■ **Claudine THEYS**,
Conseillère communale,
Présidente de l'Amicale des Seniors

Pierre HUART,
Bourgmestre
en charge des Seniors

3^{ème} Lâcher de lanternes chinoises Le vendredi 31 mars



L'asbl « Du côté des champs » organise une nouvelle marche aux flambeaux à Baulers. Rendez-vous dès 18h45 devant l'église Saint-Rémi, départ de la marche à 19h30. Sur les hauteurs de la ferme Hanneliquet, les marcheurs se rassemblent et gonflent leurs lanternes. Moment magique, après avoir fait un vœu, ils les lâchent dans le ciel.

→ **Réservation obligatoire**
au 0479/44.65.61 (nombre limité de lanternes).

Activités Gymsana à Nos Tayons

GYMNASTIQUE le lundi

- 13h45 à 14h45 : Gym active (initialement pour les personnes diabétiques, toujours un programme adapté et surveillance mais ouvert à tous) ;
- 14h45 à 15h45 : Gym douce/assise (noyau majoritaire de parkinsoniens) ;
- 15h45 à 16h45 : Gym - prévention des chutes.

MARCHE NORDIQUE le vendredi

- 9h30 à 10h30 : Marche nordique au Hameau du Bois de Sépulcre
- 13h30 à 14h30 : Marche nordique douce au parc de la Dodaine

→ **Infos** 0487/82.45.29 - Jessica.

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS

Culture

JE 9 mars

« Votre police locale prend votre sécurité en main »

Conférence-débat à l'initiative du Conseil consultatif communal des Aînés - 13h30 - Hôtel de Ville
→ Infos : 067/88.21.12 - marie.petrella@niveilles.be

JE 9 mars

« Les multinationales : le profit uniquement pour les actionnaires ? Le cas de Caterpillar »

Conférence avec Bruno COLMANT, économiste et membre de l'Académie Royale de Belgique et Guy RAULIN, travailleur de l'entreprise durant 40 ans - 20h - Collège Ste-Gertrude (fg de Mons, 1)
→ Infos : www.csgn.be/site/conferences/conference.htm

LU 13 mars

« Les innocentes »

Lundis du Cinéma, film de Anne FONTAINE avec not. Lou de LAÂGE - 20h - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccniveilles.be

MA 14 mars

« Culture de l'asperge et de l'artichaut »

Conférence de la Ligue du Coin de Terre asbl avec J. P. HANOTIER - 18h - résidence Nos Tayons (rue Ste-Barbe, 19)
→ Infos : hairion.michelle@gmail.com

JE 16 mars - « Fastoche »

Spectacle de marionnettes, mise en scène de Pierre TUAL et Yngvild ASPELI - 20h - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccniveilles.be

VE 17 mars

Table de parole de l'association Parkinson - Antenne de Nivelles

15h - résidence Nos Tayons (rue Ste-Barbe, 19)
→ Infos : 067/67.07.55 - Christiane TONGLET

VE 17 mars - « Californie »

Exploration du Monde avec Eric COURTADE
18h30 - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccniveilles.be

DI 19 mars

L'Harmonie des Voix

L'ensemble vocal interprétera un programme consacré à J.-S. Bach - 18h
Collégiale Sainte-Gertrude
→ Infos : 067/21.42.49 - mauricejacot@gmail.com

LU 20 mars

« La liberté de l'information : presse et secrets »

Antenne interuniversitaire UCL-ULB des Aînés, conférence de Jacques ENGLEBERT, docteur en sciences juridiques, chargé de cours à l'ULB
14h30 - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.21.82
www.ccniveilles.be

MA 21 mars

« L'Apthérapie ou l'art de soigner avec les produits de la ruche »

Conférence de Michel BIERNA, dans le cadre du Plan Maya et du Printemps Grandeur Nature
19h - Hôtel de Ville
→ Infos : 067/88.22.82
www.niveilles.be

MA 21 mars

« Noces de Vent »

Comédie du Théâtre Loyal du Trac jouée par la Compagnie du Coeur, au profit du Fonds cancérologique Saint-Michel asbl - 20h - Waux-Hall
→ Infos : www.compagnieducoeur.com

JE 23 mars - Jam session

Jazz au stade - 20h - Le Stade Nivellois (parc de la Dodaine)
→ Infos : www.jazzaustade.be

SA 25 mars

« Èl moukè est dins les pouyes »

Cercle Royal Les XIII - théâtre en wallon - 19h30 - Waux-Hall
→ Infos : 0475/73.35.63

DI 26 mars

« Stonehenge : De l'ombre et de la lumière »

Avec Ptah-hotep asbl, conférence de Amandine STROILI, historienne de l'art et archéologue
15h - Bibliothèque locale
→ Infos : www.ptah-hotep.be

LU 27 mars - « Frozen »

Pièce de et avec Sophie LINSMAUX, Aurelio MERGOLA
20h - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccniveilles.be

MA 28 mars

« Le DCA, un plan stratégique pour nos associations »

Causerie d'Inform'Action asbl avec Jean-Louis DECKERS
17h30 - bd des Archers, 8
→ Inscription obligatoire : lescauseries@informaction.be

ME 29 mars

« Il pleut. Et alors ? »

70 élèves de l'Académie de Nivelles sur scène - entrée gratuite - 19h - Waux-Hall
→ Infos : 067/21.62.46 - Académie

30 mars

« Les voix humaines » (2^{ème} partie)

Conférence musicale de J.-M. ONKELINX - 20h - Hôtel de Ville
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccniveilles.be

SA 8 avril - Michel DRUCKER



Spectacle de l'artiste
20h - Waux-Hall
→ Infos : 070/66.06.01
www.ticketmaster.be

MA 11 avril

« La permaculture »

Conférence de la Ligue du Coin de Terre asbl avec A. VAN der CRUYSSSEN
18h - résidence Nos Tayons (rue Ste-Barbe, 19)
→ Infos : hairion.michelle@gmail.com

Balade avec le comité de quartier Gareauchâteau Le dimanche 23 avril

Le comité vous propose une balade guidée dans les sentiers champêtres et chemins oubliés entre Nivelles et Thines. Départ à 9h30 au parking sis au croisement de la chaussée de Namur et de l'avenue du Centenaire où se trouvent plusieurs commerces

→ **Inscription obligatoire** via michelanted@gmail.com

Jeunesse

ME 22 mars

« Piccoli sentimenti »

Famille en Fête, spectacle de marionnettes pour enfants (dès 3 ans) - 15h - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccniveilles.be

ME 29 mars

Club de lecture Ados

Pour adolescents à partir de 12 ans ; gratuit - De 18h30 à 20h - Bibliothèque locale

→ Infos : 067/89.26.30
ou via caroline.tilmanne@bibliotheque-niveilles.be

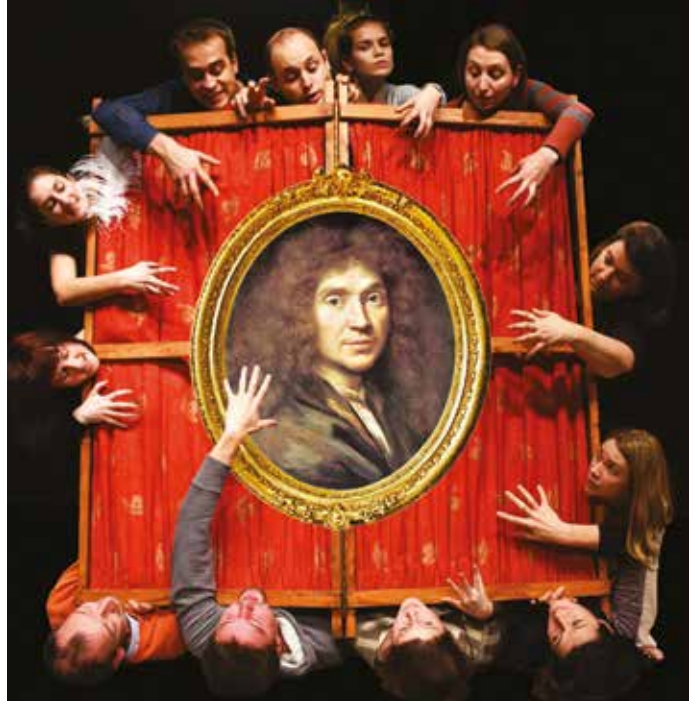
MA 11 avril

« Le temps des bébés »

Pour enfants de 6 mois à 2 ans et demi ; gratuit
De 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15 - Bibliothèque locale
→ Inscription obligatoire : 067/89.26.30 ou via valerie.colin@bibliotheque-niveilles.be

La Compagnie du Comble versus Molière

Le 30 juin 1643, Molière fonde l'illustre Théâtre. Le 10 mars 2017, la Compagnie du Comble se prend pour l'illustre Théâtre.



Qu'est-ce qu'il a de si terrible, ce Molière, pour faire couler encore autant d'encre - et de salive surtout ! - après 373 ans et 253 jours ? La Compagnie du Comble va s'en mêler et tirer au clair cet étrange succès qui dure ... Molière fait réfléchir ? Oui ! Molière nous en apprend plus en une heure sur la vie au 17^{ème} siècle que des hectokilos de romans historiques ? Oui oui ! Molière fait rire ? Oui, oui, trois fois oui ! Molière, on te kiffe !

Un spectacle dense et éclatant de bonne humeur sur l'auteur de théâtre le plus joué, le plus lu, le plus décrié, le plus provocateur, le plus « fashion victim », le plus barge, le plus vrai de ces quatre derniers siècles.

Un spectacle en co-production avec le Centre culturel de Nivelles et l'Echevinat de la Culture.

→ **Plus d'infos** 067/88.22.77 - Centre Culturel.

■ **Evelyne VANPEE,**
Echevine de la Culture



Les Aclot-Brocantes de retour !

L'Office du Tourisme de Nivelles renouvelle pour la 18^{ème} année « l'Aclot Brocante ». Premier rendez-vous le dimanche 9 avril.

Dans le cadre remarquable de la Grand-Place et dans les rues piétonnes avoisinantes, les visiteurs pourront fouiner dans les éventaires et peut-être y découvrir la pièce rare tant attendue qui fera leur bonheur. Les brocanteurs sont accueillis dès 6h et la brocante se déroule de 7h à 16h.

Les dates à retenir : 9 avril, 7 mai, 11 juin, 9 juillet, 13 août et 10 septembre.

→ **Plus d'infos** 067/21.54.13 - www.tourisme-nivelles.be.

■ **Pascal RIGOT**
Echevin de la Promotion de Nivelles

Loisirs

DI 12 mars - Brocante

Brocante familiale couverte, petite restauration
De 9h à 13h - Enfant-Jésus (rue de Sotriamont, 1)
→ Infos : 0477/78.97.60

DI 19 & 26 mars - Brocante

7h - parking du Carrefour Market (rue Tienne à Deux Vallées)
→ Infos : 0478/90.86.73 - Marie-Jo Recreatkids

DI 2 avril

3^{ème} Rallée de Nivelles Oldtimers

Organisé par les Rotary Club et Innerwheel de Nivelles
Départ à 9h
→ Infos : 0477/20.13.59 - www.nivelles.rotary2170.org

DI 2 avril

21^{ème} VTT « Jean-Michel »

Avec les Blancs Bastons d'Bornivau asbl,

parcours 12, 30, 40 et 50 km
Inscriptions de 8h à 11h30
Salle des Fêtes de Bornival (rue du Centre, 36)
→ Infos : 067/22.08.95 - lo.pa@skynet.be

DI 9 avril - Aclot-Brocante

Avec l'Office du Tourisme
7h - Grand-Place et rues avoisinantes
→ Infos : 067/21.54.13 www.tourisme-nivelles.be

Atelier « Journal créatif »

La Bibliothèque locale organise deux cycles de deux dimanches les **12 & 19 mars** (1^{er} cycle) et les **21 & 28 mai** (second cycle) autour du « journal créatif », ce journal intime qui utilise des techniques de dessin et de collage. Cette méthode s'appuie sur des notions de psychologie, d'art-thérapie et de créativité. Il n'est pas nécessaire d'être bon en art ou en écriture pour en profiter pleinement. Activité intergénérationnelle à partir de 12 ans.

→ Inscription obligatoire

067/89.26.30 - Valérie COLIN valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be.



ETAT CIVIL

Décès

BAYGERT Lydia, 92 ans,
veuve de Woriniuk David

BERTHOLET Georges, 94 ans,
célibataire

DE GROOTE Armand Remi,
79 ans, époux de Verdonk
Jacqueline

DE ROECK Louisa, 90 ans,
veuve de Scourneau Franz

FALISSE Pierre, 65 ans

FAUCHET Jeanne, 75 ans,
veuve de Lauriers Jean

FAYT Alphonse, 94 ans,
veuf de Lobet Julie

GRÉGOIRE Georgette, 95 ans

HECQUET Monique, 80 ans

HESBEEN Marc, 61 ans,
époux de Hologne Fabienne

HUBERT Jean-Claude, 69 ans,
époux de Wille Marie-Claire

HUWART Michel, 81 ans,
veuf de Latignies Jacqueline

LAM Bau, 90 ans,
veuf de Ngo Khan

LAMBERT Maité, 37 ans,
épouse de Fialdini Vincent

LANNOY Jeannine, 83 ans,
épouse de Dufлот Fernand

LELOUP Odette, 90 ans,
veuve de Derideau André

MICHOT Ghislaine, 77 ans,
célibataire

ROMAIN Walter, 94 ans,
veuf de Bertrand Paula

SCALAIS Albert, 81 ans,
époux de Coppens
Marie Thérèse

SWALENS Yvon, 84 ans,
veuf de Collin Madeleine

TACHEL Nelly, 76 ans,
épouse de Fiévez Jacques

TOMSON Georges, 93 ans,
époux de Cavillot Marie

WESE Willy, 95 ans,
époux de Minne Marie

VILLERS Christian, 81 ans,
époux de Missa Marie

WATTIAUX Willem, 84 ans,
époux de Henin Nicole

Naissances

BERROUJ Adib

CLAES Charlotte

COLLIN Elora

CRUCIFIX Giulia

DE HOE Maé

DE KEYSER Eliott

DI PIETRO-DE ROSA Côme

MILTONI LUZIZILA Eli

RAUCO Amalia

TAPE David

WOUTERS Baptiste

Mariages

VAN HEES Pascal, Nivelles &
VANDEN BOSSCHE Isabelle,
Nivelles

RVAZIS ACLOTS

*Nos devons
stinde nos pîds
chûvant
'l longueûr
dè nos draps*

Nous devons étendre
nos pieds
suivant la longueur
de nos draps.

Il faut vivre
selon ses moyens.

GARDES

Pharmacies

Maillebotte Sq. des Nations Unies → 067/ 21.38.26

Derclaye Rue de Namur, 94 → 067/ 21.31.93

DufRASNE Rue de Soignies, 6 → 067/ 21.89.47

Familia Rue St Georges, 33 → 067/ 21.36.01

Devriese Place des Déportés, 13 → 067/ 21.06.36

Havaux Grand Place, 49 → 067/ 21.35.13

Multipharma Rue de Namur, 6 → 067/ 21.22.29

Meurée Rue Ste Anne, 8 → 067/ 21.18.45

MM Grand Place, 41 → 067/ 21.23.57

Nivelpharma Chée de Mons, 47 → 067/ 21.12.55
(accès voiture uniquement possible
via R24 - contournement Sud)

Vert Chemin Vert Chemin, 38 → 067/ 88.84.10

MARS

8. FAMILIA
9. MM
10. MULTIPHARMA
11. NIVELPHARMA
12. NIVELPHARMA
13. MEUREE
14. MULTIPHARMA
15. DUFRASNE
16. DEVRIESE
17. HAVAUX
18. MEUREE
19. DERCLAYE
20. VERT CHEMIN
21. MULTIPHARMA
22. FAMILIA
23. MM
24. DERCLAYE
25. MAILLEBOTTE
26. MULTIPHARMA
27. VERT CHEMIN
28. NIVELPHARMA
29. MEUREE
30. DEVRIESE
31. HAVAUX

AVRIL

1. DUFRASNE
2. DUFRASNE
3. MEUREE
4. MM
5. DEVRIESE
6. DERCLAYE
7. HAVAUX
8. FAMILIA
9. VERT CHEMIN
10. MEUREE
11. NIVELPHARMA
12. DEVRIESE
13. MAILLEBOTTE
14. DUFRASNE
15. HAVAUX
16. HAVAUX

Pour plus d'informations,
veuillez former le
067/88.92.11 (Police locale).

Editeur responsable

Pierre HUART - Bourgrestre
Hôtel de Ville - 2, place
Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétaires de rédaction

Nathalie TENSY
Olivier GEEROMS
T. 067/88.22.84
information@nivelles.be



Prochaine parution: 12/04/17
Remise des articles: 24/03/17

Pharmacies de garde après 22h

A partir de 22h, le patient est dans l'obligation de téléphoner à la police locale (067/88.92.11) pour connaître la pharmacie de garde. Le pharmacien de garde ne répondra à aucune demande si la police locale ne l'a pas prévenu de votre arrivée !

Ce calendrier est susceptible de changement de dernière minute.

Plus d'infos sur www.pharmacie.be ou à la police locale (067/88.92.11).

Médecins

Gardes médicales le w-e (du VE 19h au LU 8h)
et les jours fériés (de la veille 19h au lendemain
8h) : 02/38.50.500

Gardes médicales la semaine (les nuits (de 19h à
8h) du lundi au vendredi 8h) : 067/21.97.94

N° vert "Propreté"
0800/99 354

N'hésitez pas à former ce n° gratuit,
nos Services vous répondront
dans les meilleurs délais !